18

Conseil des Droits de l'Homme

17ème Session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel
(Genève, 21.10-01.11.2013)

Examen du Nigeria

Intervention du Représentant Permanent du Cap-Vert
S.E. Ambassadeur José Luís Monteiro

Merci, Monsieur le Président,

Nous remercions la distinguée délégation du Nigeria conduite par son Ministre de la Justice pour la présentation de son rapport national.

Le Nigeria est à présent partie d' un corps très large d'instruments internationaux des droits de l'homme, s'est doté d'une institution nationale conforme aux principes de Paris et d'un plan national pour les droits de l'homme, et a créé un ensemble assez vaste de structures visant a gérer des politiques essentielles au progrès des droits de l'homme dans le pays. Ce sont là des atouts importants qui doivent être dument activement exploites en vue de la production optimale des résultats recherches. Et dans ce sens il importe notamment que soient rapidement adoptées plusieurs importantes propositions de loi soumises au Parlement.

Nous voudrions recommander aux autorités nigériennes qu'elles mènent des efforts intensifies et systématiques en vue de:

- contrer les actes de violence contre les minorités religieuses ;
- assurer plus d'efficacité dans la protection des enfants et la promotion de leur bien-être soient sur tous les plans, notamment de la traite et de l'exploitation sexuelle, des excisions, des mariages précoces et du travail compulsif.

Conscients du fait qu'il s'agit de lutter contre des phénomènes très difficiles à éradiquer, nous appelons à une réponse adéquate de la part des partenaires internationaux du Nigeria a ses besoins d'assistance dans cette entreprise, et augurons a ce pays tout le succès dans la poursuite de ses efforts de promotion et protection des droits de l'homme de ses populations.

Merci, Monsieur le Président.